



## VICTOIRES DES LEADERS DU CAPITAL HUMAIN

JEUDI 15 NOVEMBRE 2018 • PARIS • PAVILLON D'ARMENONVILLE

# RÈGLEMENT 2018

## INTRODUCTION

**La cinquième édition des Victoires des Leaders du Capital Humain est lancée !**

Dans un environnement en perpétuelle mutation, marqué par la normalisation du numérique, la montée en puissance de nouvelles formes de **management** (économie collaborative), la fonction RH se retrouve une fois de plus plongée au cœur de ces transformations. D'où la nécessité de mobiliser les hommes et les organisations dans leur habilité à produire du changement tout en faisant preuve d'agilité.

Cet événement repose sur une double ambition : favoriser une collaboration étroite entre professionnels et homologues du secteur tout en apportant une reconnaissance publique aux innovations et succès de ces derniers.

Les Victoires des Leaders du Capital Humain sont l'occasion de mettre en évidence, de faire partager des pratiques et projets contribuant de façon décisive à l'évolution des business models et à la transformation stratégique, opérationnelle et digitale des organisations.

La cérémonie de remise de Victoires aspire notamment à mettre en lumière les bonnes démarches et pratiques RH sur plusieurs catégories, qu'elles soient « sectorielles » ou « thématiques » (recrutement, gestion des talents, QVT, politique de formation, etc.) tout en démontrant les limites et les prérequis à considérer.

## ARTICLE 1. SOCIÉTÉ ORGANISATRICE

Le pôle événementiel de la société LEADERS LEAGUE, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro Paris B 422 584 532, ayant son siège au 15 avenue de la Grande-Armée, 75116 Paris, organise les Victoires des Leaders du Capital Humain 2017.

## ARTICLE 2. CATÉGORIES

Conformément à ce règlement, les Victoires des Leaders du Capital Humain 2017 honorent les dirigeants du management des ressources humaines.



LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES RÉCOMPENSÉES CETTE ANNÉE S'ARTICULENT COMME SUIT :

### VICTOIRES DE L'ANNEE

DRH de l'année - Groupe français international  
DRH de l'année - Groupe en forte croissance  
DRH de l'année – Filiale en France  
DRH de l'année – ETI  
DRH de l'année – Public

### VICTOIRES THÉMATIQUES

Qualité de vie au travail  
Talent Management  
Formation professionnelle  
Politique RSE  
Marque employeur  
Dialogue social  
Digitalisation RH  
Transformation stratégique  
Stratégie internationale

VICTOIRE INNOVATION RH  
VICTOIRE PRIX D'HONNEUR

## ARTICLE 3. PRINCIPE DE L'ÉVÉNEMENT

Les Victoires des Leaders du Capital Humain récompensent les meilleures entreprises, équipes et personnalités de l'univers des ressources humaines sur la base des conclusions de jurys composés d'experts spécialisés.

## ARTICLE 4. ORGANISATION ET CALENDRIER

### 1<sup>re</sup> Phase : Présélection

Les entreprises distinguées sont présélectionnées par l'équipe organisatrice des Victoires des Leaders du Capital Humain d'après les diverses études, enquêtes et classements effectués par les journalistes du magazine Décideurs pendant l'année en cours.

La liste ainsi formée est soumise et validée grâce à l'expertise d'un comité spécifique composé de dirigeants et d'experts reconnus de la profession.

### 2<sup>e</sup> Phase : Constitution et remise de dossiers

> de fin septembre à début octobre

Un dossier de participation est transmis à chaque entreprise distinguée et fait office de formulaire de participation.

Ce dossier servira de base à la délibération des différents jurys. Il vise à renseigner leurs membres sur les divers aspects de la pratique professionnelle de chaque société sélectionnée afin de pouvoir procéder à une comparaison équitable. La réception du dossier par l'équipe des Victoires vaut accord de participation à l'événement en qualité de sélectionné et emporte adhésion au présent règlement.

### 3<sup>e</sup> Phase : Présentation orale & session de délibération du jury

> entre le 9 et 19 octobre, au sein des locaux de Leaders League

Toute entreprise candidate à la possibilité de venir soutenir sa candidature à l'oral devant les membres du jury.

Les oraux précèdent les délibérations. Chacune des entreprises a la possibilité de défendre son dossier devant les membres du jury pendant une dizaine de minutes. Suite à cela, les jurés délibèrent sur la base des présentations des candidats et des dossiers soumis par ces derniers.

**CÉRÉMONIE DE REMISE DE VICTOIRE  
LE 15 NOVEMBRE 2018**

## ARTICLE 5. JURY

### ● COMPOSITION

Seize jurys sont formés, réunissant un panel de plus de cent professionnels reconnus, sollicités en fonction de leur expertise et domaine de compétence. Après avoir obtenu leur accord, le jury délibère sur la base des dossiers reçus selon la catégorie dans laquelle il est affilié.

### ● DÉLIBÉRATIONS

Le calendrier de ces réunions est fixé avec l'accord de chaque membre conformément à ses disponibilités. En cas d'absence d'un membre du jury à l'une de ces réunions pour raison urgente, une méthode alternative lui sera proposée par l'équipe organisatrice des Victoires afin de recueillir son opinion et d'en faire part aux autres membres de son jury avant délibération définitive.

### ● OBLIGATIONS

- Les membres du jury doivent notifier leur accord de collaboration par écrit. La réception de cet agrément par l'équipe organisatrice emporte adhésion au présent règlement.
- Les membres du jury s'engagent à participer aux réunions de délibération ainsi qu'à la soirée de remise des Victoires dans la mesure du possible.
- L'identité des membres des jurys doit rester secrète jusqu'au jour de la cérémonie des Victoires.

### ● CONFIDENTIALITÉ

L'ensemble des membres du jury et leur organisation s'engagent à une totale confidentialité concernant les participants, leur dossier, les nominations et les résultats

## ARTICLE 6. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les critères retenus lors des délibérations sont les suivants :

- l'excellence dans la durée,
- la qualité et la diversité des réalisations menées
- la capacité d'innovation de l'équipe et son aptitude à traiter de manière ingénieuse des dossiers complexes par exemple.

## ARTICLE 7. REMISE DES VICTOIRES

Les Victoires des Leaders du Capital Humain sont remises aux différents lauréats 2018 lors d'une cérémonie officielle par les parrains de chaque Victoire et/ou membres du jury sous le contrôle de l'équipe organisatrice.

Cette cérémonie a lieu au cours d'un dîner de gala précédé d'un cocktail au Pavillon d'Armenonville à Paris le jeudi 15 novembre 2018.

Chaque entreprise ou personnalité distinguée se voit remettre une Victoire d'Argent, honorant son statut de leader du marché.

Les Victoires d'Or sont ensuite remises, sur scène, aux lauréats 2018 désignés par les membres du jury.

## ARTICLE 8. LAURÉATS ET COMMUNICATION POST-ÉVÈNEMENT

Chaque lauréat peut bénéficier de l'offre « Mémoire et Victoire » (facultative) afin de capitaliser sur sa réussite aux Victoires des Leaders du Capital Humain.

Cette offre comprend les prestations suivantes :

- 50 exemplaires du hors-série consacré aux Victoires des Leaders du Capital Humain.
- Une pleine page de publicité dans ce même hors-série consacré aux Victoires des Leaders du Capital Humain.
- Un second trophée.
- Le droit d'usage du logo « Lauréat Victoires des Leaders du Capital Humain » pendant un an.
- La mise à disposition des photos de la soirée en format numérique.

Afin de contribuer aux dépenses engagées pour la production de l'offre « Mémoire et Victoire », le lauréat devra s'acquitter de la somme de 1 500 euros HT, à régler aux organisateurs de la manifestation. Cette somme servira à couvrir les frais relatifs à l'impression du hors-série, à la fabrication du trophée, au traitement des photos, etc. Une présentation détaillée de l'offre « Mémoire et Victoire » est disponible sur demande auprès des organisateurs de la manifestation.

## ARTICLE 9. PARTICIPATION À LA SOIRÉE DES VICTOIRES

La participation à la soirée des Victoires des Leaders du Capital Humain 2017 est gratuite pour toute personne invitée par l'équipe organisatrice.

## ARTICLE 10. PUBLICITÉ

Du seul fait de l'acceptation de leur participation à l'événement, les distingués, jurys et invités autorisent l'utilisation de leur image (nom, prénom, fonction et photographie) dans tous les supports liés au présent événement sans que cette utilisation puisse ouvrir d'autres droits que la distinction et/ou la récompense obtenue(s).

